

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE
Année universitaire 2019-2020**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur;
VU l'arrêté du 25 mars 2008 portant modification des articles 3 et 6 de l'arrêté du 3 août 2005
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu le Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 portant sur les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 23 septembre 2019;

ARRETE

Article 1 :

Grand jury d'admission DUT : 5 mai 2020 (calendrier Parcoursup / e-candidat)

Le jury DUT **d'Admission** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2019/2020

Président(e) : Patrick DANAUDIÈRE, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements :

- M. Christophe CRUZ (INFO)
- M. Pierre DEPLANCHE (TC)
- Mme Jezabel GUTIERREZ-PEQUENO (IC)
- M. Philippe GARNIER (GB)
- M. Thibaud HULIN (MMI)
- M. David JOANNIC (GCCD)
- M. Alamin MANSOURI (R&T)
- M. Tony MONTESIN (GMP)
- Mme Sylvie SIRE (GACO)
- M. Chadouli SI-MOHAMED (GEA)

Génie Biologique (GB) et GB IAB par apprentissage

Mr DESSERREY Franck, Mme SEUVRE Anne-Marie

Génie Civil et Construction Durable (GCCD) et GCCD par Apprentissage

Mrs DECAMP Anthony, CHABOT Robert

Génie Mécanique et Productique (GMP) et GMP en Alternance

Mrs CRETON Nicolas, PETITJEAN Charlie ;

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

M. BRIAN Romain

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mme SCHULTZ Maryline

Mr DUPRAT Jérôme

Information-Communication (IC)

Mme GRANERO Sophie ;

Mme BOTERO Nataly ;

Informatique (INFO)

Mme MENISSIER Patricia

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) et MMI en alternance

Mmes Martine CLEMENT-BURKE, Céline MOREIRA-DOS-SANTOS.

Réseaux et Télécommunications (R&T) et R&T par Apprentissage

Mme ZIMMER Christine

Mr VIOIX Jean-Baptiste

Techniques de Commercialisation (TC) et TC par Apprentissage

Mmes THIERRY Sylvie, DEPLANCHE Marie-Cécile

Mr PRIEUR Stéphane

Membres issus du milieu professionnel

LEFAURE Jean-Michel (société PLANET BOURGOGNE)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre

Fait à DIJON, le 10/10/2019

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre,



Patrick DANAUDIÈRE.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 05 novembre 2019